

Image not found or type unknown



Majoration travail nuit et w.end

Par **severine34_old**, le **26/09/2007 à 23:08**

je travaille en cdd pour une mairie en tant qu adjoint administratif de 2eme classe.Le bureau que j occupe est ouvert le soir 20h a 24h ainsi que w.end et jours feriers.Pour cela les majorations que nous avons obtenues(car inexistantes au depart du contrat) sont les suivantes:
-0.84cts euro/heure la nuit
-0.74cts euro/ heure w end et jours feriers
La mairie soutient que ces tarifs sont normaux.
ma question est donc :est ce legal comme tarif?meme en cdd?